



Chèque débité mais GDF ne dit n'avoir rien reçu

Par **annes27**, le **03/09/2013** à **16:28**

Bonjour,

voilà plus d'un an que cette histoire traîne...

J'ai effectuée en juin 2012 un paiement de 615 € auprès de mon fournisseur de gaz pour ma facture, celui ci à été débité de mon compte, mais GDF dit n'avoir eu le paiement!

J'ai donc demandée la copie du chèque à ma banque,leur ai fait parvenir mais à ce jour m'ont mise en recouvrement pour cette somme!

Que faire??

Merci

Par **Marion3**, le **03/09/2013** à **18:46**

Bonjour,

Demandez à votre Banque une attestation du débit de 615€ de votre compte au profit de ce fournisseur de gaz.

Vérifiez cette opération sur vos relevés de compte.

Cdt

Par **moisse**, le **04/09/2013** à **08:37**

Bonjour,

Cette situation se produit -en général- lorsque le débiteur ne joint aucune référence à son moyen de paiement, et qu'il peut y avoir un doute au rapprochement du débiteur et de l'identité du payeur.

La somme est donc inscrite dans un compte d'attente, c'est la poursuite du recouvrement qui permet en général de régulariser les écritures.

Par **annes027**, le **04/09/2013** à **08:52**

bonjour,

Merci d'avoir pris le temps de me lire,

mes références ont été mises au dos du chèque, de plus c'est un agent Gdf qui m'a pris le chèque suite à une relève de compteur, en téléphonant là bas même avec les numéros de chèque ils ne retrouvent rien!

Mais où est mon argent?? Pfff

Je désespère...

Par **Lag0**, le **04/09/2013** à **09:42**

Bonjour,

La copie du chèque que vous avez obtenue de votre banque ne laisse-t-elle pas voir une falsification (modification du bénéficiaire du chèque) par hasard ?